

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RPPLQ-111

Tableau présentant la proportion du nombre d'éducatrices qualifiées et non qualifiées à l'emploi au 31 mars 2020, par région administrative et par type de service de garde.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Proportion du nombre d'éducatrices qualifiées et non qualifiées à l'emploi, par région administrative, en 2018-2019

RÉGION ADMINISTRATIVE		TYPE DE SERVICE DE GARDE			
		Centre de la petite enfance		Garderie subventionnée	
		Proportion d'éducatrices qualifiées	Proportion d'éducatrices non qualifiées	Proportion d'éducatrices qualifiées	Proportion d'éducatrices non qualifiées
1	Bas-Saint-Laurent	82,62 %	17,38 %	85,71 %	14,29 %
2	Saguenay–Lac-Saint-Jean	86,29 %	13,71 %	62,15 %	37,85 %
3	Capitale-Nationale	80,76 %	19,24 %	66,95 %	33,05 %
4	Mauricie	82,73 %	17,27 %	71,43 %	28,57 %
5	Estrie	87,76 %	12,24 %	74,16 %	25,84 %
6	Montréal	76,69 %	23,31 %	69,78 %	30,22 %
7	Outaouais	64,67 %	35,33 %	65,28 %	34,72 %
8	Abitibi-Témiscamingue	65,59 %	34,41 %	61,11 %	38,89 %
9	Côte-Nord	59,90 %	40,10 %	N/D	N/D
10	Nord-du-Québec	53,65 %	46,35 %	N/D	N/D
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	64,40 %	35,60 %	28,57 %	71,43 %
12	Chaudière-Appalaches	81,66 %	18,34 %	67,66 %	32,34 %
13	Laval	81,16 %	18,84 %	73,00 %	27,00 %
14	Lanaudière	76,86 %	23,14 %	73,66 %	26,34 %
15	Laurentides	79,75 %	20,25 %	65,58 %	34,42 %
16	Montérégie	80,55 %	19,45 %	68,48 %	31,52 %
17	Centre-du-Québec	81,89 %	18,11 %	69,71 %	30,29 %
TOTAL		78,19 %	21,81 %	69,17 %	30,83 %

Source : Rapport financier annuel 2018-2019.

Garderies non subventionnées

En 2018, la proportion moyenne d'éducateurs qualifiés était de 55,1 % dans les garderies non subventionnées (GNS).

Il s'agit de la plus récente donnée que le ministère de la Famille a en sa possession concernant les taux de qualification dans les GNS. Elle provient des rapports d'activités complétés par les services de garde pour l'année financière 2017-2018 et il s'agit des données préliminaires.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Proportion du nombre de responsables d'un service de garde en milieu familial (RSG) reconnues au 31 mars 2020, par région administrative :

Les RSG sont des travailleuses autonomes. Elles ne détiennent pas de qualification, mais une reconnaissance.

Région administrative	Proportion de RSG par région
Bas-Saint-Laurent	3,89 %
Saguenay–Lac-Saint-Jean	4,68 %
Capitale-Nationale	7,48 %
Mauricie	3,18 %
Estrie	4,51 %
Montréal	14,48 %
Outaouais	5,15 %
Abitibi-Témiscamingue	2,24 %
Côte-Nord	1,43 %
Nord-du-Québec	0,21 %
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1,50 %
Chaudière-Appalaches	7,15 %
Laval	5,25 %
Lanaudière	6,93 %
Laurentides	8,01 %
Montréal	19,82 %
Centre-du-Québec	4,10 %
ENSEMBLE DES RÉGIONS	100,00 %